

GUIDE DU TRI



**Communauté de Communes du
Gâtinais en Bourgogne**

La Collecte des Bacs Jaunes

TOUS LES EMBALLAGES DANS LA POUBELLE JAUNE



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Cartonnettes



Les pots, boîtes, barquettes, sacs, sachets, films, bouteilles et flacons plastiques



Pas besoin de laver, il suffit de bien vider et égoutter les emballages



Je ne les imbrique pas les uns dans les autres

EN VRAC

PAS EN SAC !



Ordures ménagères

La redevance incitative (RI) a été instaurée depuis le 1^{er} Janvier 2014 sur le territoire de la CCGB. Elle finance le service des déchets ménagers et assimilés qui comprend la collecte, le traitement, l'accès aux déchèteries et la mise à disposition de contenants.

La RI 2023 se compose d'un forfait qui varie en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Elle comprend 18 levées annuelles pour le bac d'ordures ménagères.

Nombre de personnes au foyer
<i>1 personne = bac de 80 litres</i>
<i>2 personnes = bac de 120 litres</i>
<i>3 personnes = bac de 180 litres</i>
<i>4 personnes et plus = bac de 240 litres</i>

- Les collectes commençant à partir de 5h le matin, **les contenants doivent être sortis la veille au soir.**

Le **Règlement du service ordures ménagères** ainsi que les tarifs sont consultables en **mairie** et à la **Communauté de Communes du Gâtinais** sur simple demande et sur notre site internet : www.gatinais-bourgogne.fr



Les règles du service

- * **Seuls les bacs ou sacs de tri réglementaires** mis à disposition par la Communauté de Communes **sont autorisés à être présentés à la collecte.**
- * **Tout autre contenant non réglementaire** (sac d'ordures ménagères non conformes, vrac, autres bacs) ne sera pas collecté.
- * **Tout changement de situation** (taille du foyer, déménagement....) devrait **être indiqué à la CCGB** avec les justificatifs nécessaires.
- * Le changement de tarification se fait à la date de changement des bacs
- * **Les déchets recyclables doivent être mis en vrac dans les bacs jaunes.**
- * Maintenance **gratuite des bacs** (cuves, couvercles, roues...)
- * **En cas de vol** et sur présentation d'une attestation de la mairie, le bac pourra être remplacé sans frais supplémentaire.
- Les collectes commençant à partir de 5h le matin, **les contenants doivent être sortis la veille au soir.**

Les Points d'Apports Volontaires



Tous les papiers



Bouteilles, pots et flacons en verre



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)



Horaires été du 1er Avril au 30 Septembre

Horaires Hiver du 1 Octobre au 31 Mars

Déchèterie de CHEROY : lieu-dit La Gouvinerie, RD 41

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été	14h00-18h00	9h00-12h00	14h00-18h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	14h00-17h00	9h00-12h00	14h00-17h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h00

Déchèterie de FOUCHERES : rond point de l'Aire de Villeroy-Fouchères (face à Renault et Senoble), RD 369

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Été	9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-18h00	14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00
Hiver	9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00

Déchets acceptés



Cette liste n'est pas exhaustive

La possession d'une carte d'accès est obligatoire;

FACTURATION


GÂTINAIS EN BOURGOGNE
REDEVANCE INCITATIVE SEMESTRE 1 2022

COMPTABLE CHARGE DU RECouvreMENT
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - TRESORERIE
28 QUAI DE NANCY - CS 20555
81100 SENS CEDEX
Tél : 03 86 53 52 80

Facture n° 06142/2022
Référence à rappeler :

Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne
8 rue Denton 89600 CHEROY
Tél : 03 86 97 71 94 Courriel :
contact@gatinais-bourgogne.fr

Vous souhaitez connaître le nombre de levées effectuées, accédez à votre compte depuis internet en vous connectant sur : <https://gatinais-bourgogne.webusager.fr> muni du code suivant

Désignation	Début de Service	Fin de Service	Qté	Pu HT	HT	TVA	TTC
Abonnement au service du 01/01/2022 au 30/06/2022	01/01/2022	30/06/2022	0.50	80.00	39.67	0.00	39.67
Part fixe volume BOL OMR P	01/01/2022	30/06/2022	0.50	20.48	10.16	0.00	10.16
Secours 1015							
Forfait levées BOL OMR P	01/01/2022	30/06/2022	0.50	22.68	11.25	0.00	11.25

Titre exécutoire en application de l'article L254 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur de la collectivité ou de l'établissement public désigné dans le présent acte conformément aux dispositions des articles R3342-4 et R3342-11 du code général des collectivités territoriales et établissements publics

Net à Payer : 61.08 €
30 jours à compter de la réception

TVA non applicable (article 256B du CGI)
Voir modalités de paiement au verso


Sur les délibérations du 8 décembre 2019 et 16 décembre 2020 relative aux tarifs, pour la REDOM incitative pour les années 2020 et 2021 ; et au règlement de service du 16 décembre 2015, chapitre article du détail en cours d'année respect à l'ég de l'ordre temporaire journalier

Vous avez la possibilité de payer votre facture par internet sur www.payfp.govv.fr - Identifiant Collectivité : 822778 - Références voir les autres modalités de règlement au verso de cette facture.

La facturation s'effectue au semestre.

Vous avez 30 jours à réception de la facture pour effectuer le paiement, les différentes modalités de règlements se retrouvent au verso de votre facture

Parti à émettre suivant les spécifications



Joindre un relevé d'identité bancaire

TIP SEPA
Référence Unique du Mandat : ICCJ
Montant : 61.08 €
Créditaire : Communauté de Communes Gâtinais en Bourgogne
CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

Pour retrouver vos apports en déchèterie et vos levées de votre poubelle marron

Portail web usager : <https://gatinais-bourgogne.webusager.fr>

 **Gâtinais en Bourgogne**

Accueil Mon dossier Mon compte PERDRAT DAMIEN@GMAIL.COM (PERDRAT DAMIEN RAMEAU MELANIE)

Accueil

 **Accueil**

Mes dernières factures

Mes derniers contenants

Mes dernières levées

Mes derniers dépôts en Déchetterie

Mes dernières demandes

Le Compostage Domestique

Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est un processus de transformation de la matière organique (ex: épluchures de légumes et fruits, marc de café, feuilles mortes, etc.) en un produit stabilisé semblable à l'humus.

Intérêts du compostage

Le compost permet de se procurer à moindre coût un engrais naturel pour le jardin.

Le compost améliore la fertilité du sol et contribue ainsi au développement des plantes.

Vous diminuez la quantité de déchets à mettre dans votre poubelle et faites ainsi des économies sur votre redevance.



En compostant vos biodéchets, vous pouvez réduire de 20% le volume de vos ordures ménagères



Pour acquérir un modèle en bois de 400L à un tarif préférentiel, merci de télécharger le bon de commande sur notre site :

www.gatinais-bourgogne.fr

Si vous avez déjà bénéficié de la subvention de la CCGB, vous pouvez acheter un deuxième composteur au prix fournisseur (en 2016 ce prix était de 54,06€).